

# Déclaration du Comité exécutif sur la situation au Venezuela

*que le Conseil directeur de l'UIP a fait sienne à sa 200<sup>ème</sup> session  
(Dhaka, 5 avril 2017)*

L'UIP fait siennes les préoccupations du Comité des droits de l'homme des parlementaires au sujet des cas dont il est saisi concernant des parlementaires en exercice ainsi que d'anciens parlementaires de la République bolivarienne du Venezuela.

L'UIP exprime sa profonde préoccupation face à la situation politique, économique et sociale qui ne cesse de se détériorer au Venezuela. Elle souligne sa solidarité avec le peuple vénézuélien et réaffirme son engagement en faveur de la défense des institutions parlementaires chaque fois qu'elles font l'objet d'attaques et où qu'elles se trouvent. Elle appelle les autorités exécutives, judiciaires et législatives à ne pas outrepasser leurs compétences respectives et à respecter ainsi le principe fondamental de la séparation des pouvoirs. Tout effort visant à usurper ou à remplacer les pouvoirs d'une branche de l'Etat par ceux d'une autre porte atteinte à ce principe bien établi.

L'UIP exhorte toutes les parties à la crise au Venezuela à privilégier le dialogue comme unique moyen de résoudre la crise actuelle et d'assurer un retour rapide à la normale dans l'intérêt du peuple vénézuélien. L'UIP réitère son offre de bons offices pour promouvoir le dialogue entre les deux parties et servir de médiateur dans la crise au Venezuela.

L'UIP appelle à redoubler d'efforts pour assurer la mise en place d'institutions de l'Etat démocratiques, fortes et indépendantes, qui sont au cœur de toute démocratie dynamique et efficace. Elle lance un appel à toutes les parties afin qu'elles placent les intérêts du pays et du peuple vénézuélien avant les intérêts partisans.